

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Réunion de communication sur les problèmes d'exploitation du golf de Margaux

Date de la réunion	18 août 2026
Durée	15h00 – 16h00
Participants	Côté hôtel / direction du golf : Mancang SHI (Jerry), représentant du propriétaire Stephanie ORHON, directrice commerciale Wenxia LAN (Lorna), responsable financière du groupe Représentants des golfeurs présents : ● M. Anthony OILLIC — Capitaine de l'équipe de golf de Margaux Membre au golf depuis 20 ans ● M. Valery NEVEU — Membre du bureau de l'AS du Golf de Margaux en charge de la communication. ● M. Michel QUELEN — Président de l'AS du Golf de Margaux
Traduction	Cao Bingying
Sujet de la réunion	État actuel du parcours, communication avec les membres, calendrier des travaux de remise en état et demandes relatives aux cotisations.

I. Contexte de la réunion

Cette réunion a été organisée entre la direction de l'hôtel / du golf et trois représentants des membres. Les trois représentants ont fait part de leurs observations sous l'angle de leur expérience de membres de longue date, de la synthèse des avis des membres et de l'organisation des compétitions. En ouverture de séance, les représentants des membres ont exprimé un fort mécontentement quant à l'état actuel du parcours, à l'absence de mise en œuvre visible des promesses d'amélioration formulées à plusieurs reprises au cours des cinq dernières années environ, ainsi qu'aux délais de réponse trop longs. L'hôtel a pris note attentivement de ces observations, a présenté ses excuses à plusieurs reprises, et a indiqué qu'il ferait intervenir un consultant spécialisé, procéderait à une évaluation sur site et mènerait des travaux de remise en état continus afin d'améliorer progressivement la qualité du parcours et la communication avec les membres.

II. Principaux problèmes soulevés par les représentants des membres

Qualité du parcours : l'état général du parcours continue de se dégrader ; les greens, les bunkers, les installations d'entraînement et certains équipements annexes ne répondent plus aux attentes des membres, ce qui affecte déjà l'expérience de jeu normale.

Efficacité des travaux de remise en état : les membres estiment que les problèmes signalés et les promesses d'amélioration formulées à plusieurs reprises au cours des cinq dernières années environ n'ont pas été suivis d'effets rapides et visibles ; ils manquent donc de confiance dans les nouveaux engagements oraux et souhaitent voir un plan clair, des investissements financiers et des actions concrètes.

Retours de communication : les membres ont signalé ces problèmes par de nombreux e-mails ainsi que par une lettre cosignée par environ 45 personnes, mais la plupart de ces messages sont restés sans réponse rapide, ce qui a donné aux membres le sentiment de ne pas être pris en considération. Les membres demandent qu'à l'avenir, chaque e-mail reçu fasse l'objet d'une réponse individuelle.

Impact sur l'image : les membres considèrent que l'état actuel du parcours affecte non seulement la fidélisation des membres, mais aussi, plus largement, l'image de l'hôtel associé et de la région de Margaux.

Risque de départ des membres : les représentants des membres indiquent qu'une dizaine de membres ont déjà quitté le club ou cessé de cotiser, et que ce chiffre pourrait atteindre une quarantaine de personnes d'ici septembre. Ils estiment en outre qu'en l'absence de progrès concrets d'ici le 1er septembre, environ 75 % des membres pourraient choisir de partir.

Impact sur les compétitions et l'activité : le représentant chargé de l'organisation des compétitions indique que, les années précédentes, des compétitions et événements pouvaient être organisés en septembre en partenariat avec les châteaux viticoles voisins, mais qu'en raison de l'état actuel du parcours, ces activités ne pourront pas se tenir normalement cette année. Les membres ont également demandé si l'hôtel avait toujours l'intention de poursuivre l'exploitation du golf.

Rotation fréquente du personnel de direction du golf et problème de continuité : les représentants des membres indiquent que qu'un changement de directeur chaque année, voir pas de directeur du tout au golf apportait de la discontinuité dans les actions mises en place et donnait l'impression que les directeurs n'ont pas de moyens pour travailler et préfèrent partir.

Qualité du parcours et exécution du contrat d'abonnement : Sur la qualité du parcours, ils ont surtout insisté sur le fait que l'état du golf était incompatible avec le contrat d'abonnement signé par les membres : le terrain n'est pas jouable, Le représentant des membres estime que le golf de Margaux n'a, en réalité, pas respecté les obligations prévues par son contrat. L'hôtel a pris acte de cette observation, sans toutefois confirmer sa qualification juridique.

Risque pour l'homologation / l'affiliation à la Fédération Française de Golf (FFGolf) : Les représentants des clients du golf ont aussi expliqué que la Fédération Française de Golf peut retirer l'homologation au Golf de Margaux, si le terrain n'est pas en bon état pour jouer.

Impact sur l'organisation de compétitions sportives officielles : Si le golf n'est plus reconnu par la FF Golf, plus aucune compétition sportive ne pourra être organisée sur le terrain.

III. Principales demandes formulées par les représentants des membres

Engager immédiatement les travaux de remise en état : faire avancer au plus vite la remise en état des greens, le nettoyage des bunkers, le désherbage ainsi que la réparation des équipements annexes tels que les sanitaires, en traitant en priorité les points pouvant être résolus rapidement.

Définir un plan de remise en état clair : l'hôtel doit préciser le responsable des travaux, le contenu détaillé des actions, l'ordre de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel, et remplacer les engagements généraux par des actions concrètes.

Mettre en place un mécanisme de communication écrite : établir des comptes rendus de réunion formels, sincères et objectifs, et informer régulièrement les membres par écrit de l'avancement des travaux ; la fréquence précise reste à confirmer entre les parties.



Ajuster les cotisations : les représentants des membres estiment que la cotisation mensuelle actuelle de 70 euros n'est pas en adéquation avec l'état réel du parcours ; ils proposent de suspendre la facturation jusqu'au retour du parcours à un niveau satisfaisant, ou de réduire temporairement la cotisation mensuelle à 20 euros maximum, et suggèrent également d'étudier une éventuelle compensation pour les mois passés pendant lesquels le service n'a pas été à la hauteur des attentes.

Rencontre avec le responsable golf : les membres souhaitent, une fois le consultant golf en poste, qu'une réunion soit organisée avec ce dernier afin de pouvoir constater concrètement les améliorations apportées au parcours.

IV. Réponse de l'hôtel / de la direction du golf

Présentation d'excuses : l'hôtel présente ses excuses sincères pour l'état actuel du parcours et pour les désagréments et le mécontentement causés par les précédents retards de communication.

Recours à un consultant spécialisé : l'hôtel a signé un contrat de prestation avec un consultant golf spécialisé, M. Jean-Luc, qui sera chargé d'évaluer l'état du parcours, d'élaborer un plan d'amélioration et de piloter les travaux d'entretien à venir. L'hôtel a déjà réglé le premier mois d'honoraires de ce consultant.

Intervention sur site le 2 septembre : M. Jean-Luc se rendra en personne sur le parcours le 2 septembre 2026 pour procéder à une inspection sur place, et contribuera à la planification et à la mise en œuvre du plan d'amélioration et de remise en état. L'hôtel accepte d'inviter les représentants des membres à participer à une réunion de concertation sur site, afin de discuter plus en détail des points prioritaires, des mesures correctives, de l'ordre de mise en œuvre et du calendrier prévisionnel.

Préparatifs en amont : l'hôtel avance, sur la base de la liste fournie par le consultant, la préparation du matériel d'entretien, des produits de traitement et des semences ; la liste définitive des achats déjà réalisés et à venir sera précisée ultérieurement.

Délai de remise en état : il a été mentionné en réunion qu'une remise en état complète du gazon pourrait nécessiter environ un an ; il s'agit toutefois d'une estimation préliminaire, qui devra être confirmée après évaluation sur site par M. Jean-Luc, et qui ne saurait être interprétée comme un engagement formel de délai d'achèvement.

Investissement continu : l'hôtel indique qu'il continuera d'investir en personnel, en expertise technique et en moyens financiers, en traitant en priorité les points pouvant être résolus immédiatement, et qu'il communiquera aux membres tout progrès ou évolution concrète dès qu'ils se présenteront.

Compétence en matière tarifaire : les responsables présents sur site ne disposent pas du pouvoir d'ajuster directement les cotisations ni d'approuver des remboursements. Les demandes de suspension de facturation, de réduction temporaire et de compensation formulées par les membres seront transmises à la direction du groupe pour étude. L'hôtel indique qu'il communiquera aux membres, dans le courant de la semaine, l'avancement de cette réflexion ; tout ajustement concret devra faire l'objet d'une approbation formelle du groupe avant d'être mis en œuvre.

V. Suites données à la réunion

Point	Responsable	Échéance	Statut / Précisions
Faire remonter au groupe les demandes d'ajustement des cotisations et de compensation	Direction de l'hôtel	Avant le 21 août 2026	Communiquer l'avancement des réflexions ou la position du groupe ; aucune remise ni aucun remboursement n'a été promis lors de la réunion
Traiter en priorité les actions rapides (toilettes, désherbage, bunkers, etc.)	Équipe de gestion du parcours	Mise en œuvre progressive	Le calendrier précis sera confirmé sur place, selon le plan de travail
Visite du consultant sur site et élaboration du plan de remise en état	Jean-Luc / Hôtel	2 septembre 2026	Les priorités, l'ordre et le calendrier prévisionnel seront précisés après l'évaluation sur site
Organisation d'une réunion sur site entre le consultant, l'hôtel et les représentants des membres	Direction de l'hôtel	Après le 2 septembre 2026	Participants et horaire à confirmer ultérieurement
Mise en place d'un mécanisme d'information écrite sur l'avancement des travaux et réponse aux e-mails des membres	Hôtel / direction du golf	En continu	Fréquence de mise à jour, destinataires et interlocuteur à confirmer ; les e-mails reçus des membres doivent recevoir une réponse rapide

VI. Remarque particulière

Le présent compte rendu vise à consigner de manière objective les problèmes, demandes et suites évoqués au cours de la réunion. Les déclarations des représentants des membres concernant l'état du parcours, les risques liés à l'homologation par la Fédération Française de Golf, le nombre de départs de membres, ainsi que l'estimation selon laquelle environ 75 % des membres pourraient partir en l'absence de progrès avant le 1er septembre, relèvent de l'opinion ou des prévisions des membres et ne constituent pas des faits confirmés par l'hôtel. Le délai de remise en état d'environ un an mentionné en réunion relève également d'une estimation préliminaire, qui devra être confirmée par une évaluation professionnelle ultérieure. Toute question relative à l'ajustement des cotisations, aux remboursements, aux compensations, à la modification du contrat ou à tout autre engagement financier devra faire l'objet d'une approbation écrite du groupe et d'une notification officielle de l'hôtel.